

Martine Willems

## Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée d'un procédé traductif et stylistique dans deux états d'un même texte

Les textes que nous avons étudiés racontent, sans grande prétention littéraire, la vie d'un ermite toscan du 2<sup>e</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s., fondateur de l'ordre des Guillemites, auquel la légende a conféré des origines prestigieuses, nobles, guerrières et religieuses tout à la fois, en lui attribuant la jeunesse de Guillaume X d'Aquitaine et des actes de sainteté de Guillaume de Gellone. La Vie de saint Guillaume de Maleval nous est parvenue dans un manuscrit du début du XIV<sup>e</sup> s.: ms. BNF 2103 (édition: Willems 1983). Le texte est daté de 1326 et se présente comme la traduction, par un clerc parisien, Gieffroy des Nés, d'une source latine, la Vita Sancti Guilielmi, écrite par un certain Theobaldus. Nous connaissons cette Vita de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s. par l'édition qu'en a donnée Henschenius en 1658.<sup>1</sup> De la traduction de 1326, nous avons conservé une version du XVI<sup>e</sup> s., dans le ms. Ars. 5225.<sup>2</sup> Ces trois textes ont été écrits en prose.

C'est dans cette situation relativement privilégiée, disposant d'un texte en latin médiéval de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s., de sa traduction en français de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. et d'une réécriture de cette traduction en français du XVI<sup>e</sup> s., que nous avons choisi d'étudier les «binômes synonymiques».<sup>3</sup> Le phénomène qui nous intéresse a fait l'objet de nombreuses études.<sup>4</sup> Il a été défini en ces termes par Buridant (1977: 294): «séquence de deux synonymes appartenant en principe à la même catégorie grammaticale, placés sur un même plan de hiérarchie syntaxique». Pour l'établissement du corpus, nous avons élargi les critères à la définition de Melkersson:

Par itération lexicale nous désignons un groupe de mots qui sont coordonnés les uns aux autres non pas en vue d'apporter à l'énoncé toute l'information dont chaque terme est porteur mais pour des fins stylistiques ou afin de former une unité binaire établie dont un membre, pour ainsi dire, appelle l'emploi de l'autre. L'itération lexicale ... se réalise soit sous forme de tautologie soit sous forme de diérèse, c'est-à-dire exprimant une totalité. (Melkersson 1992: 26)

---

. <sup>1</sup> Dans les Acta Sanctorum au 10 février. Nous renvoyons à ce texte par l'abréviation: AASS 2.

. <sup>2</sup> Édition: Goossens (1986). On connaît l'existence d'un troisième manuscrit qui appartenait à la bibliothèque de Tours (cote 1031), mais qui a été perdu pendant la première guerre mondiale (Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, t. 3: 9-10).

. <sup>3</sup> Cette étiquette est commode même si nous avons rencontré des expressions à plus de deux termes et même si le lien entre les termes n'est pas purement synonymique.

- .<sup>4</sup> Nous avons plus particulièrement tiré profit des travaux de Bianciotto (1978), Billotte / Bossel / Hicks (1997), Buridant, (1976; 1977; 1980a; 1980b; 1983; 1985; 1997), Chocheyras (1969), Finoli (1996), Hicks (1985), Jokinen (1992), Lorian (1973), Melkersson (1992), Pignatelli (2000), Rychner (1964), Smith (1983) et Vallet (1977).

## 2 Martine Willems

La coordination de deux (ou plus) synonymes, ou le plus souvent quasi-synonymes, produit une tautologie; il serait possible d'omettre n'importe quel membre sans altérer vraiment le sens du message: «il l'avoit des moult grant temps couvoitié et desiré a veoir» (BNF 23r<sup>o</sup>b), «et dirent et raconterent en appert ce que il virent» (BNF 55v<sup>o</sup>a), «une tres noire et obscure fumee» (BNF 49r<sup>o</sup>a). L'influence neutralisante exercée par le contexte sur le sens des termes coordonnés crée des tautologies à partir de termes qu'on ne considérerait pas a priori comme quasi-synonymes, ainsi grieve et obscure, dans la traduction du lat. «in obscurissimo carcere» (AASS 2, 469b) «en chartre tres grieve et obscure» (51r<sup>o</sup>a). L'autre aspect de l'itération lexicale est la diérèse, qui «consiste à coordonner des éléments qui, ensemble, forment ou expriment une totalité» (Melkersson 1992, 43). On peut considérer que dans le contexte suivant «ne veneour ne pastour n'osoient la venir ne habiter» (46v<sup>o</sup>b), veneour et pastour remplissent la même fonction sémantique, ils concourent à exprimer une totalité: personne n'osait venir habiter là. Nous avons intégré ce type de binômes à notre corpus. En revanche, nous n'avons pas retenu les binômes fondés sur l'antonymie, comme «les bestes privees et sauvages» (37r<sup>o</sup>b). Ils sont rares dans notre texte et nous semblaient trop particuliers pour être intégrés au même relevé.

### 1 Les binômes dans le texte du XIV<sup>e</sup> s.

La vie de saint Guillaume de Maleval est une œuvre relativement longue.<sup>5</sup> Le texte de 1326 nous a fourni un corpus de 1306 binômes synonymiques.

#### 1.1 Description du corpus

Selon la nature grammaticale des termes qui les composent, les binômes se répartissent comme suit: les binômes formés de substantifs et les binômes formés de verbe constituent à eux seuls près de 80% du corpus, respectivement 40 % pour les noms et 38% pour les verbes. Les adjectifs sont beaucoup moins nombreux: 17%. Quant aux adverbes, ils n'ont servi à former que 4% des binômes. Les autres catégories cumulées (pronoms, notamment interrogatifs, déterminants et prépositions) représentent moins de 1%.

Les termes du binôme sont presque toujours coordonnés par la conjonction *et*, en emploi non redoublé. Cette constatation concorde avec les études antérieures, mais le pourcentage de 93% (1213 binômes) ici est remarquablement élevé; les relevés de Melkersson par exemple donnent 75,9%. Les conjonctions de coordination *ne* et *ou* sont rares: 58 *ne* (4,4%) et 22 *ou* (1,6%). L'asyndète est exceptionnelle: 13 binômes (à peine

1%).

Du point de vue morpho-syntaxique, on constate que les binômes formés de substantifs connaissent deux modes de fonctionnement différents, soit comme unité fonctionnelle, soit comme composé de deux membres, sans qu'on puisse mettre en évidence les critères précis —————

<sup>5</sup> La longueur du texte en prose du ms. BNF 2103 est comparable à celle d'un texte écrit en octosyllabes qui compterait environ 7200 vers. L'estimation pour la prose du ms. Ars. 5225 correspond à environ 4875 octosyllabes.

Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 3

qui déterminent le choix entre ces deux modalités. Dans une unité fonctionnelle, les substantifs sont actualisés par un seul déterminant (qu'il s'agisse d'un article ou d'un possessif ou d'un démonstratif), ils sont précédés d'une seule préposition: au profit et utilité de tous qui le lisent (52r<sup>o</sup>a) < lat. ad utilitatem omnium legentium (AASS 2, 470a), a sa volonté et commandement (8r<sup>o</sup>a) < lat. ad eius imperium (AASS 2, 453b) – à noter la différence de genre, qui n'empêche pas le fonctionnement avec un seul déterminant féminin –, ceste mutation et muance (5v<sup>o</sup>a) < lat. Hæc sane mutatio (AASS 2, 452b). Si les membres du binôme sont accompagnés d'une épithète qui les déterminent tous les deux, elle n'est pas répétée: les grans princes et barons (6r<sup>o</sup>b) < lat. Principes (AASS 2, 452b), prenoient une voie et sentier estroit (BNF 14r<sup>o</sup>a) < lat. ingrediebatur ... strictissimam semitam (AASS 2, 455b). Enfin, le verbe dont ils sont le sujet s'accorde au singulier: la pitié et debonnaireté de Dieu a ouvré (BNF 5v<sup>o</sup>a) < lat. Diuinæ clementiæ ... placuit operari (AASS 2, 452b), la ou son esperit et volenté le mena (BNF 28r<sup>o</sup>a) < lat. ø.

Il arrive que le binôme ne forme pas une véritable unité morpho-syntaxique, et que les substantifs qui le composent gardent une certaine autonomie. Syntaxiquement, ils ont chacun leur propre déterminant, leur propre préposition ou leur propre épithète. Ex. les rues et les places de paradis (BNF31r<sup>o</sup>b) < lat. plateas cælestes (AASS 2, 462a), non servir a vices et a pechiéz (BNF 15r<sup>o</sup>b) < lat. vitii non seruire (AASS 2, 544b), de s'esrouer et de son pechié rapelant (BNF 5v<sup>o</sup>a) < lat. in reuocatione peccatoris (AASS 2, 452b), a grant joie et grant feste (BNF 4r<sup>o</sup>b) < lat. festum agent (AASS 2, 452a). Toutefois cette apparente indépendance des deux membres du binôme reste relative comme le montre l'exemple suivant dans lequel s'il y a bien deux articles devant les deux substantifs, les verbes sont au singulier comme si les deux antécédents du relatif sujet étaient perçus comme une unité: le mail et le maillet qui les dures pierres quassoit et debrisoit (BNF 9r<sup>o</sup>a) < lat. malleum petras conterentem (AASS 2, 454a).

Il ne semble pas que ce soit la forme latine, terme unique ou binôme, qui décide du traitement de la séquence en moyen français comme une unité ou comme deux substantifs. En effet, les exemples cités ci-dessus pour illustrer les deux modes de fonctionnement sont tous des binômes issus de la traduction d'un seul terme latin. En

outré, on peut comparer à *a grant joie et grant feste* (BNF 4r<sup>o</sup>b) < lat. *festum agent* (AASS 2, 452a), la séquence entre *ses grans bergeries et aumailles* (BNF 1v<sup>o</sup>a) avec une seule épithète pour les deux substantifs bien que ce soit la traduction d'un binôme latin in *gregibus suis et in armentibus* (AASS 2, 450b).

Cette possibilité d'autonomie relative ne concerne que les substantifs. Les binômes formés à partir d'autres catégories grammaticales ne connaissent pas ce comportement double. Les adjectifs et les adverbes en binômes synonymiques forment une unité et sont modifiés par un seul adverbe intensif. Ex. lat. *insolentior* (AASS 2, 452a) > plus maus et nuisables (4v<sup>o</sup>b), lat. *bestiæ ferocissimæ* (AASS 2, 464b) > les bestes tres sauvages et crueilles (37r<sup>o</sup>b), lat. *execrabiliter* (AASS 2, 456b) > moult malement et cruelment (17r<sup>o</sup>b), lat. *familiarius* (AASS 2, 455a) > plus amiablement et familièrement (12r<sup>o</sup>a), lat. *acerrime* (AASS 2, 453a) > tres cruelment et aigrement (7r<sup>o</sup>b).

Quant aux verbes, la non répétition des pronoms régimes, d'une part, et des auxiliaires dans les temps composés ou à la voix passive, d'autre part, devant des verbes coordonnés est un phénomène syntaxique général sans rapport avec la synonymie.

4 Martine Willems

## 1.2 Fonctions du procédé

Pour essayer de cerner le rôle des binômes synonymiques dans la Vie de saint Guillaume écrite en moyen français, nous devons rappeler qu'il s'agit d'un texte traduit du latin.<sup>6</sup> En effet, la majorité des binômes sont des binômes traductifs. Dans plus de 80% des binômes, Geoffroy des Nès, le traducteur, emploie deux mots français quasi-synonymes là où Theobaldus dans le texte latin recourait à un terme unique. Pour le reste, le corpus est constitué de 12% de binômes français qui traduisent un binôme latin et enfin, une petite centaine de binômes, soit 7,5% du corpus, n'ont pas de correspondant latin, car ils figurent dans des passages ajoutés, des gloses, des explications, etc.

Parmi les fonctions de traduction remplies par le redoublement synonymique, l'acclimatation des néologismes est bien connue. C'est un moyen d'intégrer à la phrase française un terme nouveau dont le sens pourrait échapper. Le texte de 1326 contient une trentaine de néologismes.<sup>7</sup> Près de deux tiers de ces néologismes apparaissent dans un binôme synonymique. Ces binômes traductifs correspondent au type tout à fait traditionnel qui unit par et deux termes presque synonymes, l'un de formation savante, l'autre de formation populaire: lat. *conualui* (AASS 2, 472a) > je convalui et gari (57r<sup>o</sup>a). Le mot savant peut être, comme dans l'exemple précédent, un calque parfait du terme latin qui figure dans la source ou un mot savant de la même racine: lat. *in expugnatione* (AASS 2, 462b) > en l'impugnation et auctorité (32v<sup>o</sup>b). Il peut aussi n'avoir pas de lien formel avec la source: lat. *mœrentium* (AASS 2, 470b) > plourant et lacrimieuse (53r<sup>o</sup>a). Dans quelques cas, le néologisme n'est pas un terme savant. La reduplication synonymique a pourtant la même fonction qui est d'intégrer un mot nouveau à la langue française – un

mot de formation française cette fois – à l'aide d'un mot plus ancien: lat. *auide* (AASS 2, 456b) > *averement* et *voluntierement* (15v<sup>o</sup>b).

Nombreux sont les binômes de quasi-synonymes dans lesquels le traducteur emploie un premier terme de sens assez général et le fait suivre d'un second qui en restreint l'extension à un domaine précis. Les exemples les plus nombreux dans ce texte hagiographique sont ceux où le second terme correspond à une acception du premier dans une perspective religieuse: lat. *non recordabor* (AASS 2, 452a) > *Dieux ne s'en recordera mes li pardonnera* (4r<sup>o</sup>b), lat. *viciorum* (AASS 2, 456b) > *en mes vices et pechiéz* (15r<sup>o</sup>b).

La dimension stylistique du procédé mérite qu'on s'y attarde. Même si la majorité des binômes correspondent à un mot latin unique, ils ne sont pas pour autant fonctionnellement nécessaires à la traduction. Nombre d'entre eux sont attestés par ailleurs dans des textes non traduits. Dans la *Vie* elle-même, on trouve une centaine de binômes synonymiques dans des passages qui n'existent pas en latin, gloses, commentaires ou explications rédigés directement en moyen français. Leurs caractéristiques sont les mêmes que ceux qui sont issus de la traduction. Les proportions respectives selon la nature des termes sont sensiblement les mêmes, si ce n'est que les adverbes sont un peu mieux représentés ici: noms (38%), verbes (36%), adjectifs (16%), adverbes (9%). Les exemples suivants mettent bien en évidence le caractère stylistique, partiellement stéréotypé de cette écriture itérative,

---

. <sup>6</sup> Sur la problématique de la traduction du latin en français médiéval, voir Bériar (1988), Brücker (1997), Cazal (1998), Lusignan (1986), Monfrin (1964) et di Stefano (1977).

. <sup>7</sup> Pour une étude détaillée de ces néologismes dans la *Vie* de saint Guillaume de Maleval, voir Willems (2001).

#### Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 5

puisqu'on les retrouve à la fois dans des passages traduits et dans des passages glosés: *dolour et painne* dans «en signe de la dolour et painne que elle sentoit» (49r<sup>o</sup>a) < lat. «*in signum doloris*» (AASS2, 469b) et dans «dolour et painne vient souvent a homme solitaire» (31v<sup>o</sup>b) < lat.  $\emptyset$ ; *vouer et prametre* dans «ce que elle avoit pramis et voué» (52v<sup>o</sup>a) < lat. «*quod promiserat*» (AASS 2, 470b) et dans «ce qu'il ot voué et pramis en prison» (51r<sup>o</sup>a) < lat.  $\emptyset$ .

La tendance à la synonymie peut conduire à une amplification purement stylistique dans des séquences plus longues, de trois voire quatre termes: «tantost et briefment et sanz dilation il mist le commandement... a fin et a execution» (19v<sup>o</sup>a) < lat.  $\emptyset$ , «dont honte, dolour, painne et meschief m'est avenu (49r<sup>o</sup>b) < lat.  $\emptyset$ , «tu... as desprisié la haute doctrine catholique, nete, pure, clere et blanche» (9v<sup>o</sup>b) < lat.  $\emptyset$ . Ces exemples montrent

bien qu'on pourrait ajouter, supprimer ou remplacer un terme sans que le sens de l'expression en soit fondamentalement modifié.

L'itération lexicale joue un rôle non négligeable dans les *topoi* et l'expression stéréotypée de conceptions religieuses, esthétiques et politiques. Notre texte illustre assez bien le caractère formel de certaines séquences dans le domaine religieux. Le schisme (entre les deux papes Anaclet et Innocent) est un événement dont le texte souligne la gravité par l'itération lexicale. La séquence la plus fréquente est *scime et discorde* (5 binômes: 4 AB, 1BA), mais elle peut être amplifiée si *grant mal et scime et descorde* ou *la division et scime et descorde*, ou être modifiée *division et scime* ou *descorde et division*. Dans la partie du texte qui raconte les Miracles, les nombreux cas de guérison sont exprimés de manière quasi systématique par le binôme verbal *garir et saner* (9 binômes, 6 AB et 3 BA) ou son correspondant substantival *santé et garison* (3 binômes AB). Quant aux démoniaques, ils sont *delivré et gari* (3 binômes: 2 AB et 1BA). Les manifestations de reconnaissance des miraculés s'expriment par des séquences au sein desquelles les termes sont pratiquement interchangeables, neutralisés sémantiquement et devenus quasi synonymes: ils *rendent graces et mercis* (4 AB), *graces et loenges* (3AB), par des *hymnes et loenges* (3AB), des *hymnes et letanies* et *oroisons* ou des *letanies, hymnes, prières et oroisons*. La notion de miracle elle-même s'exprime par itération: les *signes et les miracles* (3AB; lat. *signum*), les *miracles et vertus* (2AB) et les *vertus, signes et miracles* (2).

Certains critiques ont souligné le caractère formel presque ludique du procédé. Cet aspect est poussé à l'extrême dans les binômes constitués d'un seul mot apparaissant sous deux variantes morphologiques, un substantif décliné au cas sujet et au cas régime, *aimerres et ameur de povreté* (19v<sup>o</sup>a) < lat. *paupertatis amator* (AASS 2, 457b); un adjectif au comparatif, forme synthétique et forme analytique, *la grant meillour et tres bonne fortune li vint apres* (2v<sup>o</sup>b) < lat. *melior fortuna secuta est* (AASS 2, 451a); un verbe conjugué à des temps différents, éventuellement avec un semi-auxiliaire: *el quel nostre Sires fist tant et a fait et fait touz jourz aus enfermes... plusours benefices* (45v<sup>o</sup>a) < lat. *vbi semper infirmantibus... a Domino praestatur beneficium* (AASS 2, 458a), *Jhesucrist qui couroit et courut et a courre avoit la voie de nostre salvation* (19v<sup>o</sup>b) < lat.  $\emptyset$ .

Le corpus se compose majoritairement mais pas exclusivement de binômes correspondant à un seul item du latin. Environ 12% des binômes synonymiques du texte en moyen français étaient déjà présents dans le texte latin. En fait, si l'on envisage le texte du XIV<sup>e</sup> s. pour lui-même, non pas comme une traduction du latin mais comme un texte en moyen français, et qu'on y relève les séquences de deux termes quasi-synonymes, on

6 Martine Willems

obtient un corpus apparemment cohérent. En synchronie, pour le lecteur-auditeur du texte de 1326, rien ne distingue les binômes *sain et haitiez* et *sainne et haitie*, dans «il se leva sain et haitiez» (54v<sup>o</sup>a) et «sainne et haitie s'en retourna» (51v<sup>o</sup>b), ce n'est que par

comparaison avec la source latine qu'ils peuvent être perçus comme différents, par rapport à l'acte de traduction. Le premier correspond à un binôme latin *incolumnis et sanatus* et le second à un terme unique *incolumnis*: «*assurrexit incolumnis et sanatus*» (AASS 2, 471a) et «*incolumnis ad propria remeaut*» (AASS 2, 470a). De même, le binôme fort et puissant est tout à fait similaire à fort et ferme, toutefois dans «le fort et puissant veneour» (5r<sup>o</sup>a), le traducteur transpose un binôme latin «*potentem et robustum venatorem*» (AASS 2, 451b), alors que dans «comme une cyté fort et ferme» (18v<sup>o</sup>b), c'est un terme unique qui est traduit par un binôme «*quasi ciuitatis firma est*» (AASS 2, 457a). Sur le plan morpho-syntaxique, aucune différence perceptible ne se marque entre les binômes issus de la traduction et les binômes déjà présents en latin. Les binômes nominaux peuvent fonctionner comme une unité, avec une seule préposition et un seul déterminant: entre ses grans bergeries et aumailles (1v<sup>o</sup>a) < lat. *in gregibus suis et in armentis* (AASS 2, 450b), ou bien comme des éléments indépendants, ayant chacun leur déterminant et leur préposition: répondre a la sagesce et a l'esperit qui parloit (12r<sup>o</sup>a) < lat. *respondere sapientiæ & Spiritui qui loquebatur* (AASS 2, 455a), comme nous l'avons remarqué ci-dessus. La présence de binômes synonymiques en latin médiéval est un argument de nature à renforcer le caractère stéréotypé de cette figure, mode d'expression caractéristique des clercs de l'époque, en latin aussi.

## 2 Binômes synonymiques dans le texte du XVI<sup>e</sup> s.

Si l'on collationne le texte du XVI<sup>e</sup> s. par rapport à celui du XIV<sup>e</sup> s., sur les 1306 fiches, on est amené à en éliminer 506. Elles concernent des passages (allusions bibliques, passages plus lyriques, détails...) qui ne figurent plus dans le texte du XVI<sup>e</sup> s., on ne peut donc pas s'en servir pour étudier le sort réservé aux binômes lors du passage d'un texte à l'autre. Il reste 800 fiches à partir desquelles on peut observer ce que le binôme du XIV<sup>e</sup> s. est devenu au XVI<sup>e</sup> s. À ces 800 fiches, il faut en ajouter 20 nouvelles, créées pour des binômes dans le texte du XVI<sup>e</sup> s. qui correspondent à un terme simple dans le texte du XIV<sup>e</sup> s. Au total, cela fait 820 cas à examiner.

### 2.1 Suppressions

Une première catégorie regroupe une quarantaine de cas (41 cas; 5% de 820) où le binôme a purement et simplement disparu. Le passage est le même dans les deux textes, mais plus rien ne correspond au binôme, comme si le redacteur du XVI<sup>e</sup> s. considérait qu'il s'agit d'un détail superflu. Ex.: lat. «*immunem suæ doctrinæ tunc eum abire permisit*» (AASS 2, 454a) > «l'en laissa aler frans et quite sans recevoir doctrine ne descipline que il eust dit ne proposé» (BNF 9v<sup>o</sup>a) > «laissa aller sans recepvoir la doctrine qu'il luy avoit preschée»

Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 7

(Ars. 10r<sup>o</sup>); frans et quite doit être considéré par l'auteur du XVI<sup>e</sup> s. comme redondant, inutile par rapport à laissa aller sans. Le fait que dans ce processus de suppression les

binômes formés d'adverbes sont proportionnellement deux fois plus nombreux va également dans le sens d'une suppression de détails. Enfin, à plusieurs reprises, ce sont des expressions qui expriment une sensibilité un peu démonstrative qui ont disparu: plourant et lacrimieuse (BNF 53r<sup>a</sup>); en grans gemissemens et plours (BNF 50v<sup>a</sup>); en grant plour et gemissement (BNF 42r<sup>b</sup>); en grans plours et souspirs (BNF 52r<sup>a</sup>); qui ainsi plouroit, gemissoit et lamentoit (BNF 48r<sup>b</sup>).

## 2.2 Réductions

Viennent ensuite les cas où se produit une réduction lexicale. On en dénombre 352 (43,2%), mais qui recouvrent deux phénomènes assez différents.

D'une part, un trinôme (ou un polynôme à n termes) peut devenir un binôme (ou un polynôme à n-1 termes), et malgré la disparition d'un terme, le mode d'expression reste l'itération synonymique. C'est assez rare, seulement 4% des 820 cas étudiés. Ex.: lat. iustitiæ (AASS 2, 465b) > a justice et droiture et sainté (BNF40r<sup>b</sup>) > à justice et sainteté (Ars. 44v<sup>o</sup>); lat. de profundissimo corde > de cuer tres parfont, devot et contrit (BNF 21r<sup>a</sup>) > de cuer devot et contrist (Ars. 23r<sup>o</sup>); lat. Scripturas audiret (AASS 2, 460a) > il ooit, retenoit et aprenoit les Escriptures (BNF 26r<sup>b</sup>) > il aprenoit et retenoit les saintes escriptures (Ars. 29v<sup>o</sup>). Il ressort des deux derniers exemples que ce n'est pas pour rester plus proche du texte latin que l'adaptateur du XVI<sup>e</sup> s. intervient.

D'autre part, un binôme se voit réduit à un seul terme et dès lors le principe de reduplication synonymique n'existe plus. C'est un phénomène beaucoup mieux représenté, presque 10 fois plus fréquent que le précédent: 319 binômes ou trinômes ont été réduits à un terme unique (39%), soit à un des deux termes du binôme: AB > A ou AB > B, soit à un autre terme: AB > C.

Une fois sur deux c'est le premier terme du binôme qui se maintient et le second qui a disparu: AB > A (159 cas). Si l'on envisage le lien formel à la source latine, les différents cas de figure peuvent être schématisés de la manière suivante (par ordre de fréquence décroissant):

C > AB > A (57 cas), les termes français sont sans lien avec le terme latin: lat. mucrone > en s'espee et en son glaive (BNF 5r<sup>b</sup>) > en son espee (Ars. 5r<sup>o</sup>) A > AB > A (46 cas): lat. apertam > aperte et ouverte (BNF 34r<sup>b</sup>) > apperte (Ars. 37v<sup>o</sup>) B > AB > A (34 cas): lat. vt dignaretur > que il vousist et daignast (BNF 8v<sup>b</sup>) > qu'il voulsist (Ars. 9r<sup>o</sup>)

∅ > AB > A (14 cas): lat. ∅ > fu apelez et mandez (BNF 9v<sup>b</sup>) > fut appelé (Ars. 10v<sup>o</sup>) AB > AB > A (8 cas): lat. horror & pauor > horrouer et paour (BNF 43v<sup>b</sup>) > horreur (Ars. 50v<sup>o</sup>).

Un peu moins d'une fois sur trois, le binôme se réduit à son second terme AB > B (91 cas), selon les modalités suivantes par rapport au latin:

C > AB > B (42 cas): lat. auxilia > le conseil et ayde (BNF 50r<sup>o</sup>b ) > l'ayde (Ars. 58r<sup>o</sup>)

8 Martine Willems

A > AB > B (29 cas): lat. mortuus est > morut et trespassa (BNF 45v<sup>o</sup>a) > trespassa (Ars. 52v<sup>o</sup>) B > AB > B (9 cas): lat. prudentiæ > sa sagesce et prudence (BNF 12v<sup>o</sup>b ) > sa prudence (Ars. 14v<sup>o</sup>)

ø > AB > B (8 cas): lat. ø > si grief et si durement (BNF 54v<sup>o</sup>b ) > si durement (Ars. 64v<sup>o</sup>) AB > AB > B (3 cas): lat. stans aut sedens > ou en estant ou en seant (BNF 41r<sup>o</sup>a ) > en seant (Ars. 45v<sup>o</sup>)

Il est manifeste que ce n'est pas le latin qui dicte le choix du terme qui se maintient. Enfin, une fois sur six, un autre terme remplace le binôme: AB > C.

lat. a corpore Ecclesiæ prescidisti (AASS 2, 458b) > sui... ostéz et retrenchiez du corps de sainte Eglise (BNF 21v<sup>o</sup>a ) > suis excommenié (Ars. 23v<sup>o</sup>).

### 2.3 Maintiens

Après les disparitions et les réductions, on peut constituer une troisième grande catégorie, celle des binômes qui sont restés des binômes. Dans près de la moitié des occurrences (402 fiches = 49%), à un binôme en moyen français correspond un binôme au XVI<sup>e</sup> s.

Le plus souvent (297 cas sur 402), les membres du binôme sont lexicalement identiques – sauf à considérer les évolutions phonétiques et morphologiques régulières et bien entendu les modifications graphiques – dans les deux textes. De plus, les deux membres figurent presque toujours dans le même ordre au sein du binôme dans les deux textes, sans qu'il s'agisse toutefois de binômes irréversibles:<sup>8</sup> AB = AB (274 cas), AB = BA (23 cas). Ex. lat. succurrat (AASS 2, 454b) > il le secourist et aidast (BNF 10r<sup>o</sup>a) > i[I] le secourut et aydast (Ars. 10v<sup>o</sup>); lat. non retia (AASS 2, 457b) > filez ne reis (BNF 20r<sup>o</sup>a) > filetz ne raiz (Ars. 22r<sup>o</sup>), mais lat. iniquitate (AASS 2, 456b) > sa felonnie et cruauté (BNF 16r<sup>o</sup>b) > sa cruauté et felonnye (Ars. 18v<sup>o</sup>) avec inversion de l'ordre des termes.

Plus rarement (105 cas), les binômes sont lexicalement différents. Tantôt (50 cas), l'un des membres du binôme présente une différence minimale d'un texte à l'autre, par exemple, une forme préfixée est remplacée par une forme simple: Clamabat ad me (AASS 2, 455b) > Il s'escroit a moi et prioit (BNF 13r<sup>o</sup>a) > Il crioit a moy et me prioit (Ars. 15r<sup>o</sup>). Tantôt (52 cas), un terme est remplacé par un autre dans l'adaptation du XVI<sup>e</sup> s.: violenter (AASS 2, 451a) > et a violence et outre son gré (BNF 5r<sup>o</sup>b) > par force et outre son gré (Ars. 4v<sup>o</sup>).

Rarissimes (3 cas) sont les binômes dont les deux membres sont remplacés par un autre terme: subsidium implorare (AASS 2, 470a) > vous implo[r]iez et supploiez l'ayde (BNF 52v<sup>o</sup>a) > vous requerez et demandez l'ayde (Ars. 61v<sup>o</sup>).

————— <sup>8</sup> Pour certains binômes l'ordre semble bien être indifférent. Ainsi par exemple pour vouer et

prametre, qui présentent les deux inversions: lat. *ø* > il ot voué et pramis (BNF 51r<sup>o</sup>a) > il luy avoit promis et voué (Ars. 59r<sup>o</sup>); lat. *promiserat* (AASS 2, 470b) > elle avoit pramis et voué (BNF 52v<sup>o</sup>a) > elle avoit voué et pramis (Ars. 61v<sup>o</sup>).

Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 9

## 2.4 Amplifications

Enfin, sporadiquement, on assiste à une amplification lexicale (25 fiches = 3,1%). Elle se manifeste par une augmentation du nombre de termes composant le polynôme (5 cas): lat. *insolentissimus* (AASS 2, 451a) > *rihoteus*, *ennuieus* et *contencieus* (BNF 4v<sup>o</sup>b) > *rioteus*, *enuieux*, *contencieux*, *noisieux* (Ars. 4r<sup>o</sup>), ou par l'apparition d'un binôme là où figurait un terme unique (20 cas): lat. *difficile* (AASS 2, 454b) > *impossible a faire* (BNF 10r<sup>o</sup>b) > *difficille et impossible de faire* (Ars. 11r<sup>o</sup>). C'est un phénomène tellement exceptionnel qu'il amène à se demander si le manuscrit du XIV<sup>e</sup>s. dont nous disposons ne serait pas «fautif» en ces quelques endroits. On aurait un terme unique à cause d'un accident de copie, un autre terme aurait été omis. Ainsi, on s'étonne de lire «en rendant graces a eux» (BNF 54v<sup>o</sup>a) avec un terme unique et de trouver deux siècles plus tard un binôme «rendit graces et mercis a Dieu et a saint Guillaume», pour le lat. «*collata sibi gratia*» (AASS 2, 471a), alors que le latin *gratias* est généralement traduit dans le texte du XIV<sup>e</sup> s. par le binôme *graces et mercis* (BNF 51r<sup>o</sup>a, 53r<sup>o</sup>a, 53r<sup>o</sup>b, ...), qui réapparaît tel quel dans le texte du XVI<sup>e</sup> s. (Ars. 60r<sup>o</sup>, 62v<sup>o</sup>, 63r<sup>o</sup>, ...).

Au total, dans le texte du XVI<sup>e</sup> s., on dénombre 460 binômes: 33 polynômes réduits, 402 binômes restés des binômes et 25 nouveaux binômes. Par contre, 360 binômes ont disparu ou ont été réduits à un seul terme. Ces chiffres montrent très clairement que le procédé des doublets synonymiques est nettement moins utilisé dans la version du XVI<sup>e</sup> s., qui se donne – rappelons-le – pour le même texte que celui du XIV<sup>e</sup> s., puisque dans 44% des cas, l'auteur a renoncé à l'itération lexicale. Avant de mettre en évidence ce qui, dans la nature des deux textes, dans la mentalité des deux auteurs, induit cette différence dans le recours à la reduplication synonymique, nous observerons comment se manifeste la mise à jour du lexique dans le passage d'un état de langue à un autre.

## 2.5 Mise à jour du lexique

L'adaptateur du XVI<sup>e</sup> s. lisant la Vie de saint Guillaume rédigée en 1326 s'est trouvé face à une langue qui n'était plus la sienne. Il a donc tout naturellement rajeuni le texte, il a modifié la morphologie, la syntaxe et le lexique. Ces transformations ne sont pas sans répercussions sur l'évolution des binômes synonymiques.<sup>9</sup> Elles ont été accomplies selon trois modalités: la réduction du binôme par suppression d'un terme sorti ou sortant de l'usage, la transformation du binôme par changement de terme(s), soit qu'il s'agisse de

remplacer un terme sorti ou sortant de l'usage, soit qu'il s'agisse d'employer un terme récent, et la substitution d'un terme récent à un binôme.

————— <sup>9</sup>Nous n'envisageons que les changements proprement lexicaux, sans tenir compte des modifications simplement morphologiques comme la substitution de la forme du cas régime à la forme du cas sujet, par exemple *tempteur* pour *tempterres*: lat. *tentator* (AASS 2, 462a) > *li tempterres* et la *temptation* (BNF 31v<sup>o</sup>b) > *le tempteur* et la *temptation* (Ars. 34v<sup>o</sup>). Selon FEW (: 13/1, 183a) *temptere* est attesté jusqu'à la passion de Semur (1433-1460) et *tenteur*, au XVI<sup>e</sup> s. et jusqu'à 1677 (Miege).

10 Martine Willems

1) Le binôme (ou le trinôme) est réduit à un seul terme, par simple effacement d'un vocable qui a disparu de la langue du XVI<sup>e</sup> s. ou qui est senti comme vieilli et qui disparaîtra au siècle suivant:

lat. *extendentes se longe ad insulas* (AASS 2, 460a) > *venoient* et *apliquoient*<sup>10</sup> en terres lointaines (BNF 27r<sup>o</sup>a) > *vindrent* en terres loingtains (Ars. 30r<sup>o</sup>) lat. *hæreses* (AASS 2, 452b) > les heresies et bougreries<sup>11</sup> (BNF 6r<sup>o</sup>b) > heresies (Ars. 5v<sup>o</sup>)

lat. *vincula* (AASS 2, 457a) > les buies<sup>12</sup> et les liens et coliers de fer (BNF 17v<sup>o</sup>b) > Ars. les liens (Ars. 20r<sup>o</sup>) lat. *famam* (AASS 2, 452b) > la fame<sup>13</sup> et le mal renom (BNF 6r<sup>o</sup>b) > le mauvais renom (Ars. 6r<sup>o</sup>); lat. *famæ* (AASS 2, 459a) > commune fame et renommee (BNF 23r<sup>o</sup>b) > commune renommee (Ars. 26r<sup>o</sup>)

lat. *tanquam vulpes astutissima* (AASS 2, 453b) > comme gourpil<sup>14</sup> et renart tres bareteus (BNF 7v<sup>o</sup>b) > comme regnard tresbarteur (Ars. 7v<sup>o</sup>) lat. *pennulæ* (AASS 2, 456b) > les eles et pennes<sup>15</sup> (BNF 16r<sup>o</sup>a) > les ailles (Ars. 18r<sup>o</sup>)

lat. *confessa est* (AASS 2, 468a) > *confessa* et *regehi*<sup>16</sup> (BNF 46r<sup>o</sup>b) > *confessa* (Ars. 53v<sup>o</sup>) lat. *prædonibus* (AASS 2, 461b) > larron et robeour<sup>17</sup> (BNF 30r<sup>o</sup>a) > larrons (Ars. 33r<sup>o</sup>)

lat. *vltionum* (AASS 2, 458b) > vengeance et ultion<sup>18</sup> (BNF 22v<sup>o</sup>b) > vengeance (Ars. 25r<sup>o</sup>).

2) Le binôme n'est pas réduit mais est modifié par substitution d'un terme à un autre. 2.1) Un terme sorti de l'usage ou vieilli est remplacé par un autre.

lat. *complebatur* (AASS 2, 453b) > *estre compli*<sup>19</sup> ne parfait (BNF 9r<sup>o</sup>b) > *estre acomply* ne parfait (Ars. 9v<sup>o</sup>) lat. *timidus* (AASS 2, 455b) > en doute et en cremour<sup>20</sup> (BNF 15r<sup>o</sup>b) > en doubte et en craincte (Ars. 17r<sup>o</sup>)

—————

- . <sup>10</sup> FEW (: 25, 39a): au sens <aborder> jusqu'en 1638.
- . <sup>11</sup> Au sens <hérésie> bougrerie n'est connu que jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. Au XVI<sup>e</sup> s., il réapparaît chez Calvin, en 1540, mais avec le sens <sodomie> (FEW: 1, 606b; TLF: 4, 778b).
- . <sup>12</sup> Le mot buie, buise n'a pas vécu au-delà du XIV<sup>e</sup> s. (Gdf: 1, 753-754; FEW: 1,426b; il n'est pas dans Huguët).
- . <sup>13</sup> FEW (: 3, 405b): fame (12-17 jh).
- . <sup>14</sup> FEW (: 14, 644b): jusqu'en 1637 (Crespin).
- . <sup>15</sup> FEW (: 8, 526b): jusqu'en 1637 (Crespin).
- . <sup>16</sup> FEW (: 16, 282a): regehir (Ps Cambr – 15 jh).
- . <sup>17</sup> FEW (: 16, 678a): robeur <voleur, pillard> (Wace – Cresp 1637).
- . <sup>18</sup> FEW (: 14, 7b): afr. mfr. ulcion (ca 1220 – Desch), ultion (16jh – Cotgr 1637).
- . <sup>19</sup> FEW (: 2/2, 980b): afr. mfr. complir <achever> (13 – 16 jh).
- . <sup>20</sup> FEW (: 13/2, 241a): cremeur (BeaumCout – 1579; <dans les romans> Nic 1606; <rare> Cotgr 1611).

Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 11

lat. vincire (AASS 2, 457a) > lyer et enfergier<sup>21</sup> (BNF 17v<sup>o</sup>a) > lier et enferer (Ars. 19v<sup>o</sup>); lat. vincienda (AASS 2, 457a) > liéz et enfergiéz (BNF 17v<sup>o</sup>b) > lié et enferré (Ars. 20 r<sup>o</sup>) lat. afflictione (AASS 2, 462a) > penance<sup>22</sup> et affliction (BNF 31r<sup>o</sup>b) > penitance et affliction (Ars. 34r<sup>o</sup>)

lat. absorbuit (AASS 2, 454b) > devoura et tansglouti<sup>23</sup> (BNF 10v<sup>o</sup>a) > devora et engloutit (Ars. 11v<sup>o</sup>)

Parfois, c'est un changement syntaxique qui permet de moderniser le vocabulaire en substituant le nom au verbe (ou l'inverse) de la même racine: lat. cœpit orare (AASS 2, 469b) > il ot ... ouré et prié (BNF 49v<sup>o</sup>b) > se mist... en prieres et oraisons (Ars. 57v<sup>o</sup>). Le verbe ourer, qui va disparaître au siècle suivant,<sup>24</sup> est remplacé dans le texte du XVI<sup>e</sup> s. par le substantif correspondant, dont la vitalité est intacte à l'époque. Lat. mouebatur eam, non turbatur (AASS 2, 466a) > s'esmouvoit sanz turbation et escandelissement (BNF 40v<sup>o</sup>b) > se esmouvoit sans se troubler et scandalizer (Ars. 45v<sup>o</sup>). Le substantif turbation<sup>25</sup> n'a pas vécu au-delà du milieu du XVI<sup>e</sup> s.; il est remplacé par le verbe se troubler.

2.2) Un terme nouveau ou récent, en tout cas pas encore attesté en 1326, figure dans le

nouveau binôme: lat. a nobis solum fragilitatem habemus & defectum (AASS 2, 460b) > de nous, avons nous tant seulement fragilité et défaut (BNF 28r<sup>o</sup>b) > de nous tant seulement avons fragilité et defectuosité<sup>26</sup> (Ars. 31v<sup>o</sup>). Un cas mérite d'être relevé parce qu'il est unique. Le texte du XVI<sup>e</sup> s. recourt à un binôme là où le texte du XIV<sup>e</sup> s. employait un terme simple (20 cas sur 1326!), et ce binôme fait apparaître un néologisme: lat. si insurgant venti tribulationum (AASS 2, 463b) > se vens de tribulations nous viennent (BNF 35r<sup>o</sup>b) > se vents de vacillations et de tribulations viennent (Ars. 38v<sup>o</sup>). Le terme vacillation apparaît en français au XVI<sup>e</sup> s.; dans le sens <fait de vaciller>, il est attesté pour la première fois chez Estienne en 1549.<sup>27</sup>

3) Le binôme (ou le trinôme) du texte du XIV<sup>e</sup> s. est remplacé par un terme unique, récent, en tout cas postérieur à 1326.

lat. iam purificatum nesciens (AASS 2, 456a) > ne cuidoit encore que il fust si repentans ne purifiéz (BNF 15v<sup>o</sup>a) > ne creoyt qu'il fust si penitent<sup>28</sup> qu'il moustroit (Ars. 17v<sup>o</sup>) lat. repentino (AASS 2, 454b) > et tost et hastivement et pasiblement (BNF 10r<sup>o</sup>b) > facilement<sup>29</sup> (Ars. 11r<sup>o</sup>).

---

. <sup>21</sup> FEW (: 3, 469a): mfr. enferger <charger de fers> noch Cotgr 1611.

. <sup>22</sup> Selon FEW (: 9, 119b) penance n'est attesté que jusqu'au XV<sup>e</sup> s.

. <sup>23</sup> FEW (: 4, 172a): mfr. transgloutir (14jh – Cresp 1637).

. <sup>24</sup> FEW (: 7, 385a): fr. orer <prier> (Eulalie – Cresp 1637), ourer (13-14jh).

. <sup>25</sup> Le substantif turbation, qui en 1326 était un terme récent (apparu vers 1300), n'est plus attesté après 1530-1561: Mémoires de Pierrefleur (FEW: 13/2, 421a).

. <sup>26</sup> La première attestation de defectuosité remonte à 1486 [date d'impression] (TLF: 6, 925b; FEW: 3, 28b).

. <sup>27</sup> La première apparition du mot date de 1512 mais dans le sens <irrésolution> (TLF: 16, 874a).

. <sup>28</sup> L'adjectif penitent <qui se repent> est attesté pour la première fois chez Oresme (Éthiques, 1370- 1372) précisément dans un binôme: non penitent ou non repentant (TLF: 13, 7b); on notera la présence de repentant comme dans le binôme du XIV<sup>e</sup> s.

Martine Willems

lat. prostratus (AASS 2, 458a) > se agenoulla et porta de bout en terre (BNF 21r<sup>o</sup>a) > prosterné<sup>30</sup> a terre (Ars. 23r<sup>o</sup>). lat. tradita dæmonio (AASS 2, 469a) > avoit esté prise du Dyable et faite demoniaque (BNF 48r<sup>o</sup>b) > estoit obsessee<sup>31</sup> du dyable (Ars. 56r<sup>o</sup>).

## Le style des textes

Comment expliquer que la seconde version de la Vie de saint Guillaume recoure nettement moins à la reduplication synonymique que la première? Nous croyons que le style des deux textes justifie pour une bonne part cette différence. Il est indéniable que dans le texte de 1326, le recours aux binômes synonymiques est intimement lié à l'acte de traduction. Le prieur de l'ordre a commandé la traduction de la Vita pour la mettre à la disposition d'un public plus large, peut-être un public mixte de moines et de laïcs, un public qui n'ignore pas totalement le latin ni l'histoire sainte mais pour lequel Geoffroy a identifié les citations bibliques, a explicité les métaphores religieuses, a fourni de nombreuses gloses et explications. Or, comme le souligne Buridant:

la figure de l'itération lexicale sous la forme du binôme synonymique ne ressortit pas seulement à la rhétorique, mais nous semble refléter, au-delà, une architectonique mentale: sous son aspect tautologique, la figure illustre la pratique fondamentale de la glose et du commentaire (Buridant 1994: 212)

Par ailleurs, une influence de la langue parlée n'est pas à exclure. La Vie de Geoffroy a une fonction pédagogique au sein d'une communauté monastique au sens large, elle est destinée à être lue à voix haute,<sup>32</sup> la redondance participe de ce mode d'expression et de diffusion.

Deux siècles plus tard, c'est un autre style. Le texte ne se donne pas pour différent de celui du XIV<sup>e</sup>s.,<sup>33</sup> mais il est certainement destiné à un autre public – le commanditaire pourrait être cette fois un prince laïc et non plus un dignitaire de l'ordre –, il n'est plus prévu pour une lecture orale et sa fonction a changé. De nombreuses références bibliques sont supprimées. Le texte a renoncé à jouer sur le pathétique, les manifestations bruyantes des sentiments ont disparu. Le récit est beaucoup plus sobre, plus laconique aussi. Les passages redondants, les explications, les gloses du texte de 1326 ont été supprimés ici. Il ne s'agit

. <sup>29</sup> L'adverbe facilement apparaît vers 1450, dans le Mistère du Viel Testament (TLF: 8, 562b).

. <sup>30</sup> L'adjectif prosterné est attesté chez Estienne en 1549.

. <sup>31</sup> Le verbe obsesser date du XVI<sup>e</sup> s. FEW (: 7, 286a): mfr. obsessé (ca. 1508); obsesser v. a. <attaquer par des tentations> Lef 1530.

- . <sup>32</sup> Le texte contient des indices très clairs d'oralité: «ycestui Guillaume du quel nous entendons ci la Vie dire et reciter» (BNF 4v<sup>o</sup>a), «je, que vous diroie?» (BNF 9 v<sup>o</sup>a), «or escoutez merveilles que Dieux fist pour le glorieus saint» (BNF 47r<sup>o</sup>b), «or oez, bonne gent» (BNF 54v<sup>o</sup>b). De nombreuses apostrophes et interjections émaillent le texte.
- . <sup>33</sup> Il commence par la rubrique: «Cy commence le prologue en la vie de monseigneur saint Guillaume ... translatee de latin en françois par maistre Geffroy des Nés en l'an de grace .mil. CCC. et .XXVI.» (Ars. 2r<sup>o</sup>).

---

Les binômes synonymiques au XIV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> s. Étude comparée... 13

plus d'élaborer la figure modèle du fondateur d'un ordre en pleine expansion. Deux siècles plus tard, la vie monastique s'est relâchée, les mentalités ont changé. Le texte du XVI<sup>e</sup>s. raconte l'histoire d'un noble et d'un saint. Sa fonction est avant tout narrative et historique.

#### 4 Conclusion

Alors que la plupart des auteurs s'accordent à dire que la tendance à la reduplication synonymique ira en s'amplifiant pour culminer au XVI<sup>e</sup>s., nous avons constaté dans le cas précis de la Vie de saint Guillaume une évolution inverse.

Si l'on compare les chiffres que nous avons obtenus à ceux donnés par Buridant (1980b: 108) dans son étude de la traduction de la Conquête de Constantinople par Blaise de Vigenère en français du XVI<sup>e</sup>s., on constate que les proportions sont inverses:

dans 74% des cas, de nouveaux binômes sont apparus, dans 17% des cas des binômes sont restés des binômes et dans 9% des cas des binômes ont été réduits à des termes simples,

alors que dans la Vie de saint Guillaume nous avons 3% de nouveaux binômes, 51% de binômes maintenus et 46% de binômes réduits.

Notre conclusion ne remet nullement en cause les précédentes, elle souligne simplement la nécessité de préciser que la tendance générale ne vaut pas pour tous les textes. Les études antérieures portent sur des textes littéraires, des textes scientifiques ou des textes techniques. Nous avons ici un texte sans prétention et sans grande valeur littéraires, un texte non scientifique et non technique. Il reflète vraisemblablement un usage plus courant, plus banal de la langue et c'est peut-être à ce titre qu'il est intéressant.

#### Bibliographie

Bérier, François (1988): La Traduction en français. In: GRLM(A) VIII/1. La littérature française aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. Heidelberg: Carl Winter Universitätsverlag, 219-265.

Bianciotto, Gabriel (1978): Langue conditionnée de traduction et modèles stylistiques au xv<sup>e</sup> siècle. In: Sémantique lexicale et sémantique grammaticale en moyen français. Actes du colloque de Bruxelles (28-29 septembre 1978). Bruxelles, maison éditrice: 51-78.

Billotte, Denis, Philippe Bossel, Eric Hicks (1997): Jean de Meun lexicographe: usage de la reduplication synonymique dans deux traductions. In: Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque de Nancy (23-25 mars 1995). Paris: Champion, 141-157.

Brücker, Charles (1997): Pour une typologie des traductions en France au xiv<sup>e</sup> siècle. In: Traduction et adaptation en France à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque de Nancy (23-25 mars 1995). Paris: Champion, 63-79.

Buridant, Claude (1976): La traduction de la chronique d'Adémar de Chabannes dans *Tote l'histoire de France*. In: *RLiR* 40, 57-115.

– (1977): Problèmes méthodologiques dans l'étude des traductions du latin au français au xiii<sup>e</sup> siècle: le domaine lexical. Les couples de synonymes dans *l'Histoire de France en français de Charlemagne à Philippe-Auguste*. In: *Linguistique et philologie (applications aux textes médiévaux)*. Actes du colloque (29-30 avril 1977). Amiens: Université de Picardie, 293-324.

– (1980a): Les binômes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du moyen âge au xvii<sup>e</sup> siècle. In: *Bulletin du Centre d'Analyse du discours* 4, 5-79.

– (1980b): Blaise de Vigenère traducteur de *La Conquête de Constantinople* de Geoffroy de Villehardouin. In: *Revue des Sciences humaines* 180, 95-118.

– (1983) *Translatio medievalis*. Théorie et pratique de la traduction médiévale. In: *TraLiLi* 21, 81- 136.

– (1985): De l'ancien au moyen français: la traduction de la *Philippide* de Guillaume Le Breton dans la *Chronique des rois de France* et son évolution d'après les manuscrits, du xiii<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle: aspects d'une réécriture (le lexique). In: *De la plume d'oie à l'ordinateur. Études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Naïs*, (*Verbum*, n° spécial). Nancy: Presses universitaires de Nancy, 35-57.

– (1994): compte rendu de Melkersson 1992. In: *RLR?* peut-être *RLiR* 58, 209-212.

– (1997): La traduction du latin au français dans les encyclopédies médiévales à partir de l'exemple de la traduction des *Otia imperialia* de Gervais de Tilbury par Jean de Vignay et Jean d'Antioche. In: J. M. Beer (éd.): *Translation theory and practice in the Middle Ages*. Kalamazoo: Western Michigan University, Medieval Institute Publications, 135-159.

– (2000): Grammaire nouvelle de l'ancien français. Paris: Sedes. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France (1962). Paris: Plon. Cazal, Yvonne (1998): Les voix du peuple. Verbum Dei. Le bilinguisme latin-langue vulgaire au moyen âge. Genève: Droz. Chocheyras, Jacques (1969): Le redoublement de termes dans la prose du XVI<sup>e</sup> siècle: une explication possible. In: RLiR 33, 79-88. Finoli, Anna Maria (1996): Les néologismes chez Nicole Oresme: remarques et réflexions. In: Le moyen français (39-40-41). Autour de Jacques Monfrin. Néologie et création verbales. Actes du colloque international de Montréal 1996, 239-247. Goossens, Véronique (1986): Édition critique de la Vie de saint Guillaume de Maleval (ms. Ars. 5225). Liège: mémoire de licence inédit, Université de Liège. Henschenius (1658): Vita S. Guilielmo Magno, eremita in Stabulo-Rodis in Etruria. Vita a Theobaldo exornata, ex Surio, Siluio, ac Variis MSS. In: Acta Sanctorum, Februari 2, 450-472. Hicks, Eric (1985): Les métamorphoses du cercle vicieux: inventaires lexicaux et critique textuelle dans un corpus bilingue. In: De la plume d'oie à l'ordinateur. Études de philologie et de linguistique offertes à Hélène Naïs, (Verbum, n<sup>o</sup> spécial). Nancy: Presses universitaires de Nancy, 415-423. Jokinen, Ulla (1992): Réduplication synonymique dans quelques poèmes politiques de Pierre Gringore. In: La grande rhétorique. Actes du colloque international. Université Mac Gill Montréal (5-6 octobre 1992). (= Le moyen français 34, 103-122.) Le moyen français est une publication périodique? Lorian, Alexandre (1973): Tendances stylistiques dans la prose narrative française du XVI<sup>e</sup> siècle. Paris: Klincksieck. Lusignan, Serge (1986): Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Paris: J. Vrin.

Melkersson, Anders (1992): L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis.

Monfrin, Jacques (1964): Humanisme et traductions au moyen âge. In: L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Actes du Colloque de Strasbourg (29 janvier-2 février 1962). Paris: Klincksieck, 217-246.

Pignatelli, Cinzia (2000): Jean de Vignay et Jean d'Antioche traducteurs des Otia Imperialia de Gervais de Tilbury: style, syntaxe, vocabulaire. In: Le moyen français. Le traitement du texte (édition, appareil critique, glossaire, traitement électronique). Actes du colloque de Strasbourg (29-31 mai 1997). Strasbourg: Presses universitaires de Strasbourg, 223-252.

Rychner, Jean (1964): Observations sur la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire (1354-1356). In: L'humanisme médiéval dans les littératures romanes du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Actes du Colloque de Strasbourg (29 janvier-2 février 1962). Paris: Klincksieck, 167-192.

Smith, Pauline M. (1983): Le redoublement de termes et les emprunts linguistiques dans la traduction en France au XVI<sup>e</sup> siècle: Henri Estienne et François de Belleforest. In: RLiR numéro, 37-58.

di Stefano, Giuseppe (1977): Essais sur le moyen français. Padova: Liviana. Vallet, Robert (1977): À propos des redoublements d'expression dans la prose de Jean Lemaire de

Belges. In: RLiR 41, 383-398. Willems, Martine (1983), Édition critique de la Vie de saint Guillaume de Maleval. (ms. B.N. 2103).

Liège: mémoire de licence inédit, Université de Liège. – (2001): Créativité lexicale et traduction. L'exemple de la Vie de saint Guillaume de Maleval (ms.

B.N.F. 2103). In: Convergences médiévales. Épopée, lyrique, roman. Mélanges offerts à Madeleine Tyssens. Bruxelles: De Boeck, 613-630.